



Le centre d'apprentissage pour les sourds

Groupe consultatif de parents

Article I : Nom de l'organisation

Le nom de cette organisation est The Learning Center for the Deaf Parent Advisory Group, également connu sous le nom de "PAG".

Article II : Rôle et objectif du GCP

Le groupe consultatif de parents du Learning Center for the Deaf est un organe de gouvernance représentatif composé du surintendant, de la liaison avec les familles, d'autres responsables de l'école et de toutes les familles du TLC. Ses statuts sont conformes aux lois générales du Massachusetts, chapitre 71, section 59C.

Les principales responsabilités du GCP sont les suivantes :

- A. Donner des conseils sur les questions relatives à l'éducation et à la sécurité des élèves de l'école Marie Philip et de l'école Walden.
- B. Examine les plans d'amélioration de l'école en tant que recommandation à l'administration de l'école et à la direction de l'organisation.

Article III : Adhésion

Surintendant

Le surintendant du centre d'apprentissage est en fonction pendant toute la durée de son mandat.

Liaison avec les familles

L'agent de liaison avec les familles du centre d'apprentissage exerce ses fonctions pendant toute la durée de son mandat.

Familles

Ouvert à toutes les familles

Article IV : Responsabilités

Planifier les réunions du GCP



Établir l'ordre du jour des réunions du GCP
Faciliter les réunions du PAG
Maintenir une communication bidirectionnelle permanente entre l'école et les familles.
Suivi et contrôle des sous-comités

Article V : Sous-comités

Des sous-comités sont créés selon les besoins.

Article VI : Réunions

Les réunions sont prévues tous les trimestres, avec des sessions supplémentaires si nécessaire. Les réunions sont ouvertes à toutes les familles.

Les procès-verbaux de toutes les réunions du groupe consultatif de parents du Learning Center for the Deaf seront enregistrés et conservés dans les archives de l'école Marie Philip et de l'école Walden.